

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 9 septembre 2013 à 19h00, reprise le 16 septembre 2013 à 20h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Steve Ouimet, maire  
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.  
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2  
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3  
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Était absent : Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4

Formant quorum sous la présidence de M Steve Ouimet maire , la séance débuta.

---

**2013-229                      OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN DE SES CHEMINS D'HIVER À LA CIRCULATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES ET NOUVEL APPEL D'OFFRES PUBLIQUES.**

Considérant que la municipalité n'a reçu aucune soumission pour l'appel d'offre publique pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité de Les Méchins, suite à la date limite de réception des soumissions du 11 septembre 2013;

En conséquence, il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins retourne en appels d'offres publiques pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier pour une période de trois ans (2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016), sur une longueur totale de 14,3 km. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon le devis produit par la municipalité de Les Méchins en date du 16 septembre 2013.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjudgé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisi d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la directrice générale, sous pli cacheté, au plus tard le **3 octobre 2013 à 16h00**, heure locale, avec l'inscription « **Soumission – Déneigement et entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Les Méchins oût 2013** » à l'adresse suivante : **Municipalité de Les Méchins, 108 route des Fonds, Les Méchins (Québec) G0J 1T0**. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de **16h00** à la même adresse.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Une garantie de soumission de 5 % du prix doit accompagner la soumission.

**2013-230**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013 « RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL ».**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la rémunération du personnel électoral 2013 sera la suivante :

- Président d'élection :

Vote par anticipation : 226,00\$  
Scrutin : 339,00\$  
Confection liste électorale et autres : 500,00\$

- Secrétaire d'élection :  $\frac{3}{4}$  du président.

- Comité de révision : \$ 13,00/heure.  
Formation : 13,00\$/heure.

- Table de vérification :

Président : Vote par anticipation : \$ 94,00 pour la journée.  
Scrutin : \$ 113,00 pour la journée.  
Formation : \$ 13,00/heure.  
Autres membres : Vote par anticipation : \$ 72,00 pour la journée.  
Scrutin : \$ 90,00 pour la journée.  
Formation : \$ 13,00/heure.

- Scrutateur : Scrutin : \$ 130,00  
Formation : \$ 13,00/heure.

Dépouillement V.A. : \$ 35,00

- Secrétaire : Scrutin : \$ 117,00  
Formation : \$ 13,00/heure.

Dépouillement V.A. : \$ 35,00

- Primo : Scrutin : \$ 100,00.  
Formation : \$ 13,00/heure.

**2013-231**

**RAPPORT FINANCIER 2012 DE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil a pris connaissance du rapport financier 2012 de la municipalité de Les Méchins présenté par M. René Gauthier de la firme de comptable Raymond, Chabot, Grant, Thorton.

**2013-232 PAIEMENT DE FACTURES.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les paiements de factures suivantes :

- |   |             |
|---|-------------|
| - Jean-Pierre Chamberland Avocat Inc. : | \$ 1 401,35 |
| - O.M.H. de Les Méchins.                | \$ 584,33   |

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaires.

**2013-233 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2013.**

Considérant qu'il y a des élections municipales et qu'à partir du 4 octobre 2013 les membres du conseil ne pourront siéger;

En conséquence, il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le calendrier des séances du conseil pour 2013 est modifié comme suit :

3 octobre 2013 au lieu du 7 octobre 2013.

**2013-234 CONTACT INNOVATION POUR COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES RÉSIDUELLES DANS LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS.**

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins paie un montant de \$ 5 920,00 (40% des coûts) à Contact Innovation pour une étude dans le dossier du compostage des matières organiques résiduelles dans la municipalité de Les Méchins. Le tout selon l'offre de services numéro 1301 de Contact Innovation.

**2013-235 DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR L'ACQUISITION D'UNE DÉNEIGEUSE USAGÉE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande des appels d'offres publiques pour l'acquisition d'une déneigeuse. Le tout selon devis produit par la municipalité de Les Méchins en date du 16 septembre 2013.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisi d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la directrice générale, sous pli cacheté, au plus tard le **14 octobre 2013 à 16h00**, heure locale, avec l'inscription « **Soumission – Dénéigeuse usagée** » à l'adresse suivante : **Municipalité de Les Méchins, 108 route des Fonds, Les Méchins (Québec) G0J 1T0**. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de **16h00** à la même adresse.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Une garantie de soumission de 5 % du prix doit accompagner la soumission.

**2013-236**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 20h50 et il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

---

Steve Ouimet, maire

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

